Avril / Mai / Juin 2013

vivre Quimperlé

bevañ kemperle

Bulletin d'informations municipales

Dossier : Budget 2013

page 6-10

Jeunesse

Semaine de 4 jours et demi

page 5

Travaux

Calendrier prévisionnel place Charles de Gaulle

page 11

agenda 21 Quimperlé

Développement durable

Semaine dédiée à la transition énergétique

page 13

Ville de Quimperlé

Édito ▸ Pennad-stur

Sommaire

Actualité - *Keleier* - **p.3-4**
Gare SNCF • Changement à la direction de l'hôpital • Modalités d'inscription Vacado • Réunions de quartiers • Recensement INSEE
Des défibrillateurs dans la Ville

Jeunesse - *Yaouankiz* - **p.5**
Semaine de 4 jours et demi • La filière bilingue • Modalités d'inscription dans les écoles publiques

Dossier - *Teuliad* - **p.6-10**
Budget 2013, l'année des réalisations

Travaux - *Labourioù* - **p.11**
Travaux place Charles de Gaulle • Zone Qualiparc à Kervidanou
Nouvelle issue de secours pour la Bobine

Urbanisme - *Kêraozouriezh* - **p.12**
Élaboration du PLU • FISAC

Développement durable - *Diorren padus* - **p.13**
Faites des économies d'énergie

Sport - *C'hoari* - **p.14-15**
Tour de Bretagne • Raid des Moulins • Départemental de pétanque
Ring canin • Triathlon • Fête du cheval • National de badminton

Associations - *Kevredigezhioù* - **p.16**
Mada-Breizh • L'UBC • L'association les Anciens du Maquis

Histoire - *Istor* - **p.17**
Trésors du Moyen-Age

Culture - *Sevenadur* - **p.18**
Exposition Bernard Jeunet • Expédition « Paddock » • Elise Caron, Denis Chouillet et l'ensemble Nautilis

Tribune - *Komzoù dieub* - **p.19**

Agenda - *Deiziataer* - **p.20**

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville - BP 131 – 29391 Quimperlé Cedex.
Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la Publication : **Alain Pennec**
Crédits photos : **service communication** (sauf mention contraire)
Comité de rédaction : **Alain Pennec ; Christine Favennec ; Alain Kerhervé ; Florence Le Berre ; Muriel Le Guilloux ; Stéphane Guillevin ; Laëtitia Favennec ; Michel Fily**
Rédacteur : **Hélène Laniesse**
Conception : **Le Ciré Jaune Communication** / GROUPE**BEDC**
Imprimé à 6 700 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales
Édition : **Ville de Quimperlé**

Alain PENNEC
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

Une gestion gagnante pour tous

En baissant le taux de la taxe d'habitation payée par de nombreux Quimperlois, le budget de 2013 adresse à tous un signe fort ; il s'agit certes d'une diminution réduite d'un peu plus de 3 %, mais on sait que rares sont les collectivités qui inversent ainsi le mouvement continu de hausse des impôts. Pourquoi cette décision ? D'abord parce que la situation financière a été assainie depuis 2008, le taux d'endettement est passé de près de 8 ans à un peu plus de 3 ans, l'épargne nette a été reconstituée, et il nous est apparu normal que ces efforts consentis bénéficient au plus grand nombre. La deuxième raison tient dans notre volonté d'apporter notre contribution à la lutte contre la crise économique et sociale : la redistribution d'un peu de pouvoir d'achat supplémentaire, alors que les prélèvements de toutes sortes progressent, nous semble répondre aux demandes venues de plus haut de gérer au mieux un argent public rare et cher. Les investissements en cette fin de mandat sont logiquement plus importants qu'au début ; ils concernent : la place de Gaulle où les travaux vont changer l'image de la Ville, d'autres opérations d'urbanisme, notamment à Kerjégu, pour une ville plus agréable à vivre, des monuments dont la restauration cruciale est subventionnée, des participations à des équipements sportifs, des rénovations de zones d'activité... Le PLU est dans sa dernière ligne droite et permet de mieux imaginer le Quimperlé des dix prochaines années. Mais quoi qu'il en soit, pour les futurs investissements, on sait qu'une gestion prudente sera toujours nécessaire.

Un doare merañ a zegaso gounid evit an holl

Dre zigreskiñ feur an taos war al lojeiz a vez paeet gant kalz tud e Kemperle e kas budjed 2013 ur sin kreñv d'an holl ; bez' eo, evel-just, un digresk un tammig ouzhpenn 3 %, met gouzout a reer ez eo ur ral d'ar strollegezhioù lakaat lusk dizehan kresk an tailhoù da cheñch tu. Perak ez eus bet divizet ober an dra-se ? Da gentañ, peogwir eo bet yac'husaet stad an arc'hant abaoe 2008. Ar feur endleañ zo tremenet eus war-dro 8 vloaz da ouzhpenn 3 bloaz, an espern rik zo bet adsavet, hag anat eo bet dimp lakaat ar muiañ ar gwellañ a dud da dennañ o mad eus ar strivoù graet. Da eil, youl hon eus da zegas hol lod evit stourm a-enep an enkadenn ekonomikel ha sokial ; dasparzhañ un tamm galloud-prenañ ouzhpenn, pa vez al lamadennoù a bep seurt o kreskiñ, a seblant dimp bezañ diouzh ar pezh a c'hortoz ar pennoù uhel evit merañ gwellañ ma c'haller arc'hant publik rouez ha ker. Brasoc'h eo ar postadurioù zo bet graet e dibenn ar respetad-mañ, diouzh reizh, eget na oant bet en deroù anezhañ. Sellet a reont ouzh an traoù-mañ : ar blasenn de Gaulle ma vo lakaet Kêr da cheñch skeudenn pa vo kaset da benn al labourioù warni, labourioù kêraozañ all, dreist-holl e Kerjegu, evit ma vo plijusoc'h bevañ e kêr, monumantoù a vo skoaziadennet an neveziñ pouezus anezho, kemer perzh en aveadurioù sport ha neveziñ takadoù labourerezh... Emeur gant an tennad diwezhañ evit sevel Steuñv Lec'hel ar C'hêraozañ (SLK) hag evel-se e c'haller empennañ gwelloc'h penaos e vo Kemperle evit an dek vloaz da zont. Met, c'hoarvezout a c'hoarvezo, evit ar postadurioù a vo graet en amzer-da-zont, e ouzer e vo ezhomm da verañ an arc'hant gant furnez.

Gare SNCF : de plus en plus de voyageurs à Quimperlé

La gare SNCF de Quimperlé connaît une nette augmentation de sa fréquentation pour l'année 2012. + 7% par rapport à 2011 avec 262 924 voyageurs en 2012.

Une évolution des habitudes

Ces chiffres montrent que les habitudes de déplacement des habitants du pays de Quimperlé évoluent vers une plus grande utilisation des transports en commun. Les deux grands axes restent les lignes Quimperlé-Lorient et Quimperlé-Quimper qui à eux deux regroupent 162 000 voyageurs pour des trajets domicile-travail ou encore domicile-études. L'amélioration des dessertes du matin et du soir, avec la mise en place par la région Bretagne de nouveaux arrêts sur ces axes très fréquentés, a naturellement attiré une nouvelle clientèle dans un contexte favorable. Mais, une question reste encore en suspens : le raccourcissement de certaines attentes en gare de Lorient lors de correspondances TER – TGV. Quand on compare au trafic de gares comme Landerneau, Guingamp, Lamballe et Auray qui est de 400 000 à 700 000 voyageurs, on se dit que la gare de Quimperlé a encore de belles marges de progression.

Des travaux en cours de réalisation

Pour répondre à cette fréquentation accrue de voyageurs la SNCF réalise actuellement des travaux de modernisation de la gare de Quimperlé :

- La mise en place de deux ascenseurs permettant ainsi le cheminement des personnes à mobilité réduite entre les 2 quais de la gare ;
- La mise aux normes des escaliers du souterrain pour des personnes à mobilité réduite ;
- L'amélioration de l'éclairage des quais ;
- La rénovation du souterrain existant ;
- L'équipement des 2 quais d'une bande d'éveil et de vigilance ;
- Le rehaussement du quai situé devant le bâtiment voyageur permettant un meilleur accès aux trains.

L'accès à la gare

La difficulté nouvelle d'accéder par la rue Saint-Yves au quai ouest de la gare par un passage non autorisé est transitoire. L'élaboration d'un montage financier entre la Ville et la Cocopaq dans le cadre du Pôle d'Echanges Multimodal doit permettre la réalisation d'un accès définitif d'ici fin 2014 - début 2015.

L'autonomie de direction de l'hôpital préservée

Pour éviter que le départ de monsieur Morel, directeur du centre hospitalier, connu le 20 décembre, ne crée des interrogations, le Maire, Alain Pennec, Président du Conseil de Surveillance (CS) et le Vice-président du Conseil Régional, Michaël Quernez, membre du CS ont agi immédiatement en étroite collaboration pour demander aussitôt un rendez-vous à l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et qui a été obtenu le 23 janvier. Ils ont pu insister sur la nécessité de garder l'autonomie de direction de Quimperlé en demandant la publication le plus rapidement possible de la vacance du poste de Quimperlé. L'ARS a promis cette publication sur la prochaine liste d'avril. Les élus ont aussi souligné la bonne santé financière de l'hôpital de Quimperlé et l'importance et de son positionnement géographique pour le secteur de santé n°3 (Lorient Quimperlé), tout en reconnaissant que la collaboration entre les deux établissements doit s'approfondir. La conservation des urgences (20 000 passages en hausse continue) a été réaffirmée.
C'est en collaboration avec les responsables lorientais (Maire et directeur du CHBS) que cette position ferme des deux élus quimperlois a été défendue à l'ARS ; l'intérim de la direction a été confié à un cadre du directoire de l'hôpital de Quimperlé jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur, prévue à l'automne.

Vacado : nouvelles modalités d'inscriptions

Les inscriptions devront être effectuées avant le début de chaque période de vacances scolaires, selon un calendrier pré-établi. Pour les vacances d'été, les inscriptions devront être enregistrées avant le 5 juillet 2013 auprès du service Jeunesse et Sports, à l'espace Kerjégu.

▶ **Renseignements au 02 98 96 37 32.**

Prochaines réunions de quartiers

Levier de la démocratie participative, les réunions de quartiers reprennent du service. Ces rencontres seront une nouvelle fois l'occasion de dresser un bilan des actions menées et en cours, consécutivement aux nombreuses demandes émises lors des réunions de 2012.

© Le Télégramme

À noter !

- Quartier centre : mardi 16 avril à 20h, à la maison des Archers,
- Quartier nord : vendredi 12 avril à 20h, à l'école élémentaire du Lézardeau,
- Quartier ouest : mardi 7 mai à 20h, au restaurant scolaire de l'école Kersquine,
- Quartier sud : vendredi 17 mai à 20h, au café du rond-point de Gare-la-Forêt,
- Quartier est : mardi 14 mai à 20h, au Coat-Kaër.

Recensement INSEE : un nouveau dynamisme

La publication par l'INSEE des résultats du recensement au 1er janvier 2011 donne à Quimperlé 11 776 habitants et 12 443 avec doubles comptes (concernant les personnes sur 2 communes : étudiants, personnes hospitalisées,...). Ce résultat est très encourageant car il confirme qu'après une longue stagnation de près de 40 ans - 10 698 habitants en 1968, 10 877 en 2007 - notre ville vient de gagner depuis le 1er janvier 2008, 900 habitants (1050 depuis le 1er janvier 2007). On est encore loin des 2000 habitants annoncés en 2007, mais Quimperlé profite de sa qualité de vie, des qualités de sa situation économique et géographique proche de Lorient et d'une façon générale, de l'attractivité de la Bretagne sud, une des grandes zones d'immigration dans les vingt prochaines années.

Des défibrillateurs dans les lieux publics

La municipalité avait déjà franchi le pas en procédant à une première vague d'installation de défibrillateurs cardiaques dans les équipements sportifs de la Ville, elle poursuit aujourd'hui son engagement avec deux nouvelles installations.

En France, les arrêts cardiaques sont responsables de 50 000 décès par an. Le taux de survie après un arrêt est très faible et nécessite une intervention rapide après l'accident, chaque minute qui passe diminue de 10 % les chances de survie !

À Quimperlé depuis 2010

La Ville s'est engagée dans une démarche de prévention avec l'implantation de défibrillateurs dans les lieux à forte concentration de publics.

Jusqu'à présent, l'installation de ces appareils avait été privilégiée dans les lieux sportifs : les gymnases des Cordiers, de Kerneuzec, de Kerjouanneau, la salle des arts martiaux, le Coat-Kaër et les stades Jean Charter et Alexis Toulliou. C'est maintenant au tour des Halles en basse-ville ainsi que sur la place Saint-Michel – devant la Médiathèque – que ces outils viennent de trouver leur place.

Des défibrillateurs automatisés externes (DAE)

Ces défibrillateurs à la portée de tous, donne les consignes oralement et détecte automatiquement si la personne doit recevoir un choc et le délivre si nécessaire. La municipalité fait appel au civisme de tous, ces appareils peuvent sauver des vies.

À noter !

Il est possible de bénéficier d'une formation pour apprendre les gestes qui sauvent auprès des sapeurs-pompiers, de l'Association de Formateurs en Secourisme et Soins d'Urgence (AFSSU) ou encore de la Croix-Rouge Française.

Application de la réforme scolaire en 2014

Le gouvernement annonçait en octobre dernier la fin de la semaine de 4 jours pour les écoliers, le décret du 24 janvier entérinait tardivement cette réforme. Charge aux collectivités de la mettre en application en 2013 ou par dérogation à la rentrée 2014. Au vu des délais impartis et à la complexité organisationnelle de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, la municipalité, après avoir suscité réunions et échanges avec les directeurs des écoles publiques, les représentants des parents aux conseils d'écoles, les personnels, les écoles privées et participé à des réunions de la Cocopaq et de l'Inspection d'Académie, a considéré qu'une demande de report à la rentrée 2014 semblait la solution la plus réaliste, bien qu'elle juge cette réforme des rythmes scolaires pertinente et centrée sur l'enfant.
Un comité de pilotage ainsi que des groupes de travail seront constitués afin de faire des propositions. Tout cela dans l'objectif d'élaborer des emplois du temps compatibles avec le rythme de l'enfant en tenant compte des temps d'enseignement, de la place des activités périscolaires et de l'organisation de la vie des familles tout en ayant le souci du bien-être et de la réussite scolaire des enfants.

Modalités d'inscription dans les écoles publiques pour l'année 2013/2014

Inscription (date limite : mercredi 29 mai 2013)

L'inscription des enfants dans les écoles publiques de Quimperlé s'effectue au pôle Éducation, Jeunesse, Sports et Vie associative à l'espace Kerjégu, 2 rue Jacques Cambry.
Contact : service Vie scolaire au 02 98 96 67 00 ou par mail vie.scolaire@ville-quimperle.fr

En période scolaire :

- Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ;
- Mardi de 9h à 12h ;
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ;
- Jeudi de 9h à 12h ;
- Vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h.

Hors période scolaire :

- Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Le service Vie scolaire est fermé du 15 juillet au 18 août 2013

Admission

L'admission de l'enfant à l'école est réalisée ensuite par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation du certificat délivré par l'élue Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et la Scolarité.

Secteurs scolaires

La Ville est découpée en secteurs scolaires. À chaque secteur correspond une école maternelle et une école élémentaire. Votre enfant sera scolarisé en fonction de votre lieu d'habitation. Pour l'inscription d'un deuxième enfant, le secteur attribué les années précédentes au(x) frère(s) et sœur(s) est pris en compte afin de ne pas séparer les fratries. Dans la mesure où l'école ne pourrait accueillir l'enfant, faute de place, l'école la plus proche sera proposée.
Écoles maternelles : Lézardeau, Bisson, Brizeux, Kersquine.
Écoles élémentaires : Lézardeau, Thiers, Brizeux, Kersquine.

Pièces à fournir lors de l'inscription au service Vie Scolaire :

- 1 photocopie du livret de famille complet (pages parents et enfants) ;
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Certificat de radiation en cas de changement d'école ;
- En cas de séparation des parents, 1 photocopie du jugement de divorce ou de séparation fixant le lieu de résidence de l'enfant.

La filière bilingue renforce son effectif

La filière bilingue Div Yezh Bro Kemperle est confortée par son succès avec l'ouverture d'un demi-poste d'enseignant supplémentaire à l'école Thiers. Ce renforcement sera effectif dès la rentrée prochaine et concernera trois niveaux d'enseignement bilingue : CP, CE1 et CE2. Ce succès correspond aux orientations de la Ville qui est persuadée que l'éducation au bilinguisme précoce contribue à la défense et la promotion de la culture bretonne. Le relève est donc assurée.

2013 : l'année des réalisations

2013 est la cinquième année de gestion de l'équipe municipale en place. Les premières années ont été consacrées au redressement des finances municipales. En effet la situation budgétaire de la commune en 2008 ne permettait pas la mise en œuvre des investissements nécessaires à la vitalité et au dynamisme de la Ville.

L'action a porté d'une part, sur les recettes avec une augmentation importante du taux des taxes en 2009, rendue incontournable pour financer les travaux de la crèche municipale et d'autre part, sur le respect de taux d'évolution lié au fonctionnement notamment sur la masse salariale, les économies d'énergie.

Ces années ont permis le désendettement de la commune avec l'objectif de dégager des marges de manœuvre nouvelles pour lancer des projets structurants. Le nombre d'années nécessaires au désendettement est passé de 8 en 2008 à 3,1 à l'aube de 2013.

Le pari du redressement a été réussi, il suffit de regarder l'évolution de l'épargne nette (capacité d'une ville à dégager des moyens d'autofinancement) au cours des dernières années (de 575 K€ en 2007 à 1 343 K€ en 2012).

Malgré des efforts permettant d'accentuer les capacités d'autofinancement de la Ville, des contraintes extérieures fortes pèsent sur le budget 2013.

D'une part, sur les recettes, avec le gel des dotations versées par l'Etat, pour la troisième année consécutive et ce dans un contexte de rigueur imposé aux dépenses publiques afin de maintenir les critères de Maastricht.

D'autre part, sur les charges, avec l'augmentation et des cotisations retraite tant pour les personnels titulaires que contractuels et du prix des matières premières et de l'énergie.

Les projets structurants sont importants en cette année 2013.

▶ Aménagement de la basse ville et de la Place Charles de Gaulle

Il s'agit du plus gros budget de la mandature en volume financier avec un total dépassant les 2,6 millions TTC, si on ajoute l'aménagement du parking Isole - Sainte-Croix, indispensable à un stationnement suffisant en basse ville ; le chantier de la place de Gaulle et de ses abords a démarré à la fin du mois de février pour une livraison avant le 14 juillet. A l'automne, les arbres seront plantés ainsi que ceux du parking Isole qui recevra un revêtement définitif.

▶ L'Espace Kerjégu

Entamera sa deuxième phase de travaux conformément au projet présenté à la population au cours de l'année 2011 (aménagement de la scène ouverte, consolidation du mur de soutènement...).

▶ L'Église Notre-Dame

Sera totalement rénovée à l'automne avec une dernière tranche de travaux de 960 000 € fortement subventionnée.

▶ Les travaux de mise en sécurité de l'Hôpital Frémeur

Débuteront à la fin de cette année après les études et le choix des entreprises.

▶ Gymnase de Kerjouanneau

Enfin les études seront lancées pour le programme de réhabilitation du gymnase de Kerjouanneau pour une réalisation de ces travaux pour l'exercice 2015.

Au titre des nouveautés pour l'exercice qui a démarré, on peut citer des actions en direction des associations sportives et des commerçants :

▶ Subventions aux associations

Elles sont globalement maintenues ; mieux pour les associations sportives employant du personnel salarié, un effort important est consenti à travers une aide supplémentaire de 30 000 € ; 6 clubs devraient en bénéficier.

▶ Subventions aux commerces

En vue de l'application en 2015 de la loi sur l'accessibilité, la Ville de Quimperlé a pris l'initiative d'accorder une aide de 10 % aux commerçants devant réaliser des travaux d'aménagement dans leur local pour accueillir des personnes à mobilité réduite, suscitant une aide supplémentaire de 10 % de la Chambre de commerce. Les conditions d'accès de cette subvention doivent être finalisées en lien avec l'association des commerçants. Les crédits inscrits au budget pour cette opération sont plafonnés à 23 000 €.

Baisse des taux d'impôts locaux

Sans entamer les capacités financières de la commune, la municipalité a décidé de faire un geste au bénéfice des contribuables quimperlois. Il est apparu qu'une réduction du taux de la Taxe d'Habitation permettrait de rendre aux Quimperlois une partie de l'effort qu'ils ont subi en 2009. Pourquoi la Taxe d'Habitation ? Elle touche le plus grand nombre de foyers puisqu'elle est payée par les propriétaires et les locataires.

Son taux sera baissé de 15,50 % à 15 %.

Le foncier non-bâti sera automatiquement baissé également. Il est inutile de souligner le caractère exceptionnel de cette mesure. On peut également rappeler que dans un souci de maintien du pouvoir d'achat des Quimperlois en ces temps de crise, le Conseil Municipal a voté au mois de décembre le gel des tarifs municipaux (eau, assainissement, cantine scolaire, activités périscolaires...).

▶ Base de la Mothe : la Ville permet le déblocage

Selon les délibérations prises par le Conseil Communautaire du 9 juin 2009, Quimperlé devait participer à hauteur de 150 000 € au coût des travaux nécessaires, soit 20 % du montant des travaux sur la base (et non du coût d'objectif) hors taxes et une fois déduites les 430 000 € de subventions accordées (Région, Département, Centre National des Sports) selon la réglementation en vigueur — soit environ 33 000 € et la moitié de la réfection d'une partie de la rue Audran, seule voie d'accès à la base — soit 117 500 € (l'autre moitié étant financée par un fonds de concours de la Cocopaq). Ce montant de 150 000 €, sur lequel la Ville a toujours été très claire au point de l'inscrire au budget depuis 3 ans, était pourtant contesté par le Président de la Cocopaq qui portait la participation globale de Quimperlé à la base à 265 000 € (sans compter le bâtiment).

À la réunion organisée par la Cocopaq en décembre dernier, puis le 4 février, la Ville, pour débloquer une situation qui durait depuis 2 ans et affirmer son soutien résolu au CKCQ, a accepté de porter sa participation à 189 000 €, équivalent à sa participation avant 2009, puis proposé un nouveau montage financier supprimant les fonds de concours réciproques, ce qu'a accepté aussitôt la Cocopaq.

La Ville fait ainsi un sacrifice : elle épargne 33 000 € sur la base, mais renonce à 117 500 € d'aide sur la rue Audran. La limitation des travaux routiers à 189 000 € inclut la consolidation du soubassement de cette voie qui rend possible le début des travaux de la base. D'autre part, la Ville a accepté de céder le terrain et le bâtiment de la base pour 1 € symbolique, quand les Domaines évaluent cette propriété à plus de 56 000 €.

Au total, le soutien de la Ville au canoë-kayak s'élève à 246 000 € à la Mothe (pour une compétence sport nautique scolaire relevant de la Cocopaq) et 150 000 € à St Nicolas, mais on sait l'importance du rayonnement et du dynamisme de l'image de ce sport et de son rôle touristique et éducatif pour la Ville et le territoire.

Permettre l'accès de tous au sport et à la culture et organiser des évènements pour faire connaître Quimperlé (incluant le fonctionnement) : 2 632 000 €

- Soutenir le cinéma municipal : 95 000 €
- Renforcer le Conservatoire municipal de Musique et de Danse : 553 000 €
- Fortifier la Médiathèque municipale : 495 600 €
- Proposer des animations sportives et développer les sports : 937 000 €
- Accueil du Tour de Bretagne : 21 000 €
- Proposer spectacles, expositions, animations pour tous : 384 400 €
- Soutien à un livre sur les peintres de Quimperlé : 25 800 €
- Exposition sur les peintres de Quimperlé : 92 000 €
- Promouvoir la langue et la culture bretonnes : 29 000 €.

Favoriser la solidarité (incluant le fonctionnement) : 2 060 500 €

- Soutenir le Centre Communal d'Action Sociale, son épicerie sociale, son club du Nouvel Âge, l'aide à la Jeunesse et aux familles, la Semaine bleue : 250 000 €
- Soutenir les associations (hors le Bagad et le Cercle) : 272 500 €
- Aider les associations sportives qui emploient des salariés : 30 000 €
- Soutien au Bagad pour les travaux de réfection de leur local : 25 000 €
- Dans le cadre des obligations d'accessibilité des commerces, participation de la Ville aux travaux à hauteur de 10 % du montant : 23 000 €
- Équipement des écoles (plan pluriannuel d'informatisation) : 40 000 €
- Frais de personnel (écoles maternelles, restauration, animation périscolaire) : 1 420 000 €

Poursuivre l'entretien du patrimoine bâti (et autre) et du patrimoine historique : 1 597 550 €

Les monuments de Quimperlé contribuent à attirer de nombreux touristes ; encore faut-il qu'ils soient un minimum entretenus, voire sauvés de la ruine comme la plus ancienne maison de Quimperlé, dans la ruelle si pittoresque de Dom Morice. Ces travaux coûteux sont largement subventionnés pour des monuments classés.

- Travaux d'entretien divers dans les écoles : 345 000 €
- Dernière tranche de travaux sur Notre-Dame (charpente...) : 945 750 €
- Lancement des études pour la mise en sécurité de l'Hôpital Frémeur : 159 800 €
- Rénovation des locaux de l'IME (1re tranche) : 102 000 €

Remplacement des fenêtres qui sera réalisé en deux temps, avec une 1re tranche de travaux qui devrait débuter pour les vacances scolaires d'été.

- Aménagement de l'ancienne bibliothèque en vue de la location au CADA : 45 000 €

Aménager l'espace urbain et améliorer la vie en ville, partager la rue pour tous, reconquérir les berges, pour une ville où il fait bon vivre : 3 115 400 €

- Dernière année de l'aide au ravalement des façades et à la fin des travaux de l'OPAH-RU : 21 000 €
- Aménagement de la basse ville (Place Charles de Gaulle, parking Isole - Sainte-Croix, quai Surcouf, prairie de la Retraite) : 2 400 000 €
- Deuxième phase de l'aménagement de l'espace Kerjégu et acquisition de la propriété de l'hôpital : 600 635 €
- Espaces verts (investissements) : 89 630 €
- Espaces verts (fonctionnement) : 664 800 €

L'aire d'accueil des gens du voyage va aussi voir son bloc sanitaire rénové par la création de trois WC et de trois douches. Ces travaux, réalisés après la fermeture au 1er mai, permettront d'améliorer le fonctionnement pour les utilisateurs et l'entretien quotidien des locaux par les agents de la Ville.

Voirie : 1 030 800 €

- Autres travaux d'entretien : 631 500 €
- Charges de personnel (voirie, propreté) : 399 300 €

Préparer l'avenir par les économies d'énergie : 266 840 €

Travaux de régulation du chauffage, de remplacement de l'éclairage, des huisseries...

- Dans les écoles : 134 160 €
- Éclairage de la voirie : 75 000 €
- Autres travaux : 57 680 €

Histoires d'Eau

L'achèvement de l'usine du Zabrenn a permis de relancer en 2012 le remplacement de canalisations à travers tous les quartiers : rues des Ajoncs, Lulli, de Quimper, Victor Hugo, Galliéni, Pet M Curie, de Kermerrien, de Ty-Houarn, d'Arzano, de Neuville, de Kerjouanneau, quai Brizeux, place de Gaulle pour un montant considérable de 523 000 €, auquel il faut ajouter 53 000 € pour la réhabilitation des stations de pompage du Zabrenn, du Coat-Déro et du Lichern. Sachant que le renouvellement des 170 km de canalisations de la ville doit s'étaler dans le temps, qu'un km coûte 150 000 € et que l'excédent annuel du budget Eau tourne autour de 240 000 €, c'est donc une moyenne de 1,6 km qui peut être renouvelée par an, soit un remplacement de l'ensemble du réseau actuel sur 100 ans, quand le Conseil Général recommande un remplacement plus rapide sur 60 ans, (ce qui supposerait un accroissement des dépenses... et donc aussi des recettes) et épingle les collectivités où « les prix (de l'eau) sont trop tirés pour faire face aux investissements nécessaires ».

Et en effet, pour financer le coût de la construction de l'usine du Zabrenn et de la prise d'eau sur l'Isole, il a fallu augmenter le prix d'une eau de meilleure qualité, passé de 0,97 € à 1,14 € HT /m³, mais comme la Ville a voulu compenser cette hausse par une baisse de l'assainissement, le prix total Eau + Assainissement pour les particuliers n'a augmenté faiblement que de 2,25 € à 2,34 € HT/m³ pendant la période 2008-13.

Le budget Eau est donc géré au mieux pour permettre de répondre au renouvellement du réseau (place de Gaulle en 2013), aux imprévus et à de possibles travaux de sécurisation de la ressource, parfois insuffisante en été.

Budget principal 2013

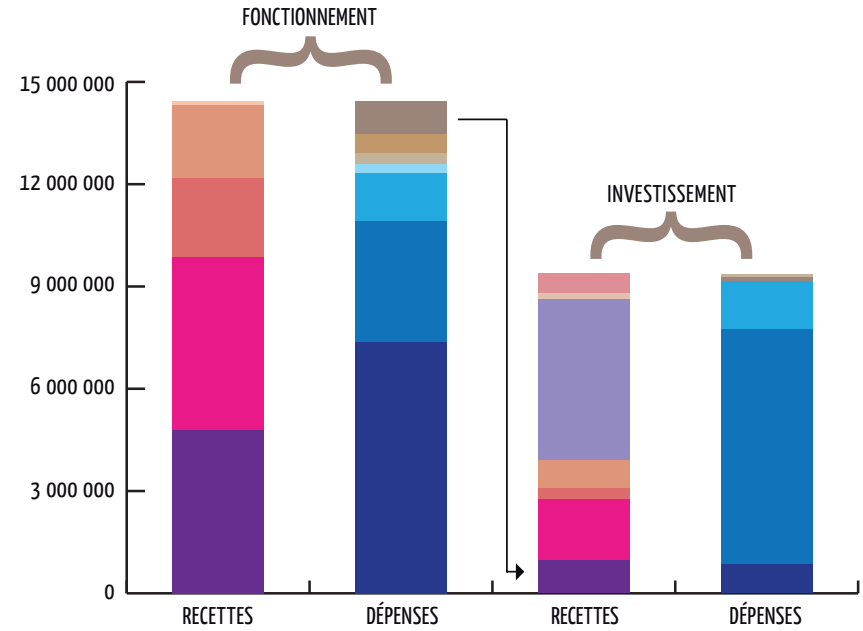

FIONCTIONNEMENT

RECETTES
- Dotations Intercommunales : **4 792 000 €**
- Impôts : **5 070 000 €**
- Dotations : **2 308 000 €**
- Autres recettes réelles : **2 160 000 €**
- Recettes d'ordre : **100 000 €**

DÉPENSES
- Masse salariale : **7 380 000 €**
- Frais de fonctionnement : **3 520 000 €**
- Subventions et participations : **1 423 500 €**
- Intérêts de la dette : **255 000 €**
- Autres dépenses réelles : **332 300 €**
- Dépenses d'ordre : **558 000 €**
- Virement de la section de fonctionnement : **961 200 €**

INVESTISSEMENT

RECETTES
- Virement à la section d'investissement : **961 200 €**
- Réserves : **1 817 500 €**
- FC TVA : **305 000 €**
- Subventions : **806 300 €**
- Emprunts : **4 740 000 €**
- Autres recettes : **177 000 €**
- Recettes d'ordre : **568 000 €**

DÉPENSES
- Capital de la dette : **848 400 €**
- Équipements : **6 889 964 €**
- Déficit d'investissement : **1 416 000 €**
- Autres dépenses réelles d'investissement : **110 636 €**
- Dépenses d'ordre : **110 000 €**

Politique de la Ville en 2013

CRÉDITS NOUVEAUX 2012 ET RAR

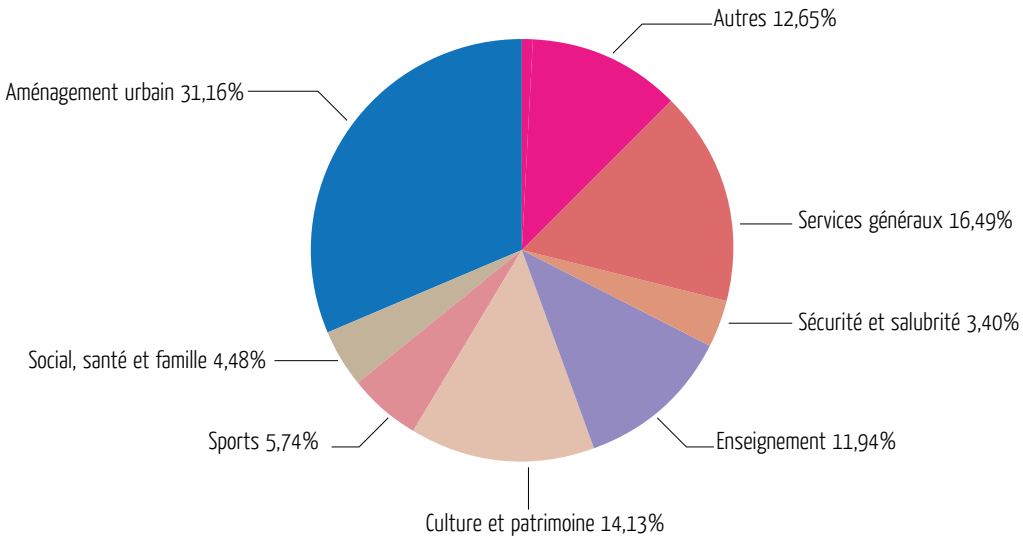

Autres	11,69 %	2 592 236
Services généraux	16,49 %	3 657 394
Sécurité et salubrité	3,40 %	754 070
Enseignement	11,94 %	2 647 634
Culture et patrimoine	14,13 %	3 133 394
Sports	5,74 %	1 273 914
Social, santé et famille	4,48 %	993 601
Aménagement urbain	31,16 %	6 910 404
TOTAL	100 %	22 175 800

• **Autres** : Autres (dont annuité d'emprunt)
• **Services généraux** : Personnel administratif - Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux - Travaux à l'hôtel de ville
• **Enseignement** : Informatisation des écoles - Isolation dans les écoles - Ravalements de bâtiments scolaires
• **Culture et patrimoine** : Église Notre Dame - Aménagement du service Archives municipales à Kerjégu - Réhabilitation de l'Hôpital Frémeur
• **Sports** : Début d'études pour la réhabilitation du gymnase de Kerjouanneau - Ravalement de la salle des Cordiers
Installation de déstratificateurs thermiques au Gymnase de Kerneuzec
• **Aménagement urbain** : Voirie - Urbanisme - Espaces verts - Réseaux : effacement de réseaux (Rue de la Tour d'Auvergne)
Parking de la Villemarqué - Aménagement de la place Charles De Gaulle - Poumon vert de Kerjégu

Une zone d'activités Qualiparc pour Kervidanou

Qualiparc est un dispositif qui vise à améliorer la qualité environnementale des zones d'activités économiques sur le territoire breton.

Favoriser le commerce et le dynamisme économique, créer une cohérence visuelle et d'aménagement, telle est la volonté des élus dans la réalisation de ce projet. Situées à la porte d'entrée du pays de Quimperlé, les zones d'activité 1 et 4 de Kervidanou disposent de tous les éléments et atouts favorables à la constitution d'un espace d'activité qualitatif et attractif pour l'accueil et le développement de l'économie locale. C'est l'ensemble des 4 zones de Kervidanou qui sont aujourd'hui concernées par les travaux de requalification initiés par la Cocopaq dans une démarche régionale Bretagne Qualiparc ; en effet, ce secteur joue un rôle primordial en concentrant 120 entreprises et près de 1000 emplois. Cette opération vise à améliorer le cadre de vie, le développement de l'activité et le respect de ces zones d'activités. Ce projet de requalification, en phase opérationnelle, tient compte des besoins des entreprises et vise donc à donner une image accueillante du territoire en soignant l'architecture et les espaces paysagers tout en favorisant les circulations douces, en optimisant la signalétique et en veillant au développement des réseaux de télécommunications par fibre optique. Les travaux ont débuté au mois de février et s'achèveront au cours du dernier trimestre de cette année, illustration d'une coopération exemplaire entre la Cocopaq et 3 communes.

Le coût prévisionnel de la partie quimperloise de ce projet est de 980 000 € HT subventions incluses, soit 350 000 € à la charge de la Ville, autant assurés par la Cocopaq et le reste en subventions régionales et départementales.

© Laure Planchais paysagiste dplg

Lancement des travaux d'aménagement de la place Charles de Gaulle

Les premiers travaux de la place Charles de Gaulle ont débuté le 25 février dernier et s'achèveront à l'été 2013, période à laquelle devra être livré le chantier. Présentation du calendrier prévisionnel.

Pour l'heure, la première phase de ce chantier est en cours de réalisation. Point sur les étapes à venir, les aménagements prévus et les contraintes liées à la circulation et aux stationnements durant la période des travaux :

▸ **Phase 2 : avril – début mai**

Aménagement de la place dans sa partie située face à la gendarmerie et à l'office de tourisme.

▸ **Phase 3 : mi-mai – début juin**

Aménagement de la rue de la Paix. La circulation sera interdite, il sera toutefois possible aux piétons d'accéder aux commerces ou d'y accéder par la rue Brémond d'Ars.

▸ **Phase 4 : fin-mai – début juin**

Aménagement du cœur de la place avec la réalisation de la chaussée allant du Pont du Bourgneuf au quai Brizeux.

▸ **Phase 5 : 1ères semaines de juin**

1ère phase d'aménagement de la rue de la Tour d'Auvergne avec un aménagement alterné de la circulation.

▸ **Phase 6 : mi-juin – début juillet**

Aménagement du quai Brizeux. La circulation sera interrompue.

▸ **Phase 7 : début juillet**

Seconde phase d'aménagement de la rue de la Tour d'Auvergne.

▸ **Phase 8 : fin juillet**

Phase finale de ces travaux, cette dernière phase sera dédiée à la pose du mobilier urbain, au marquage au sol, au nettoyage de la place et les installations de chantier disparaitront du paysage.

A l'automne 2013, les travaux d'aménagements paysagers seront entrepris, cette période de l'année étant la plus propice aux plantations.

Rappel : pendant toute la durée du chantier, il vous est possible de vous rendre dans vos commerces de basse-ville en vous stationnant sur les parkings à proximité, école Sainte-Croix, Barzazh Breizh et anciennes Fonderies Rivières.

Suivez l'évolution de la situation au fur et à mesure des travaux sur le site de la Ville : www.quimperle.fr

Pour toute demande de renseignement, 07 86 49 21 89.

Une nouvelle issue de secours pour La Bobine

Devenue propriétaire en 2012 du cinéma La Bobine, la Ville vient d'achever la réalisation de la nouvelle issue de secours.

La Ville a offert à son cinéma une issue de secours flambant neuve. En concertation étroite avec les pompiers et les Bâtiments de France, ces travaux ont été réalisés dans des conditions de sécurité et de respect du patrimoine. Sans cette réalisation, le cinéma risquait une fermeture pour insuffisance des conditions de sécurité ; cela eut été dommageable quand on sait que le cinéma a augmenté sa fréquentation de 27 % ces 3 dernières années. De jolis records de fréquentation depuis 2009.

Il y a eu en 2012, 36 974 entrées. Ce succès est probablement dû à la richesse de la programmation mais s'explique aussi par les nombreuses rencontres et animations qui viennent rythmer le quotidien de cette salle obscure pour le plus grand plaisir des cinéphiles quimperlois.

Elaboration du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) formalise les intentions d'aménagement de la ville pour les 10 à 15 ans à venir. Cette démarche au long cours évolue au fur et à mesure des étapes franchies avec un objectif qui reste inchangé pour Quimperlé : renforcer son statut et sa place de ville-centre de la Cocopaq. Aujourd'hui le PLU arrive dans une phase d'élaboration des grandes orientations retenues pour le PADD et son zonage.

Le calendrier des prochains mois

Il s'agit d'indiquer les secteurs et les grands choix réglementaires qui leurs correspondent, permettant ainsi la mise en œuvre du projet communal. L'élaboration du zonage a déjà fait l'objet de deux réunions de travail avec le Cabinet EOL et deux autres sont programmées prochainement. Dès que ces documents seront terminés, le PLU sera élaboré et présenté aux personnes publiques associées, puis fera l'objet d'une nouvelle réunion publique. Le PLU sera ensuite « arrêté » par le Conseil Municipal de mai et sera transmis pour consultation aux personnes publiques associées qui auront 3 mois pour étudier le dossier. Il sera soumis à enquête publique à partir de septembre 2013 pour une durée de un mois. Le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour remettre son rapport et le groupe de travail examinera ensuite les remarques faites lors de l'enquête publique. Le Plan Local d'Urbanisme sera alors élaboré de manière définitive, il prendra en compte, le cas échéant, les remarques faites pas les personnes publiques associées. La procédure se termine par l'approbation du PLU par le Conseil Municipal.

Les orientations d'urbanisme retenues

Afin de répondre à ses objectifs, la ville de Quimperlé souhaite axer ses orientations d'urbanisme autour de cinq propositions :

- Se donner les moyens d'attirer et d'accueillir de nouveaux habitants en renforçant l'attractivité du centre-ville – 900 nouvelles résidences principales en 10 ans pour 1575 habitants supplémentaires,
- Préserver les ressources naturelles et la qualité paysagère,
- Améliorer les déplacements,
- Favoriser la mixité sociale et générationnelle,
- Favoriser le dynamisme économique.

Réunion publique PLU

- **3e et dernière réunion publique sur le PLU le jeudi 18 avril à 20h, à l'amphithéâtre du lycée Kerneuzec.**

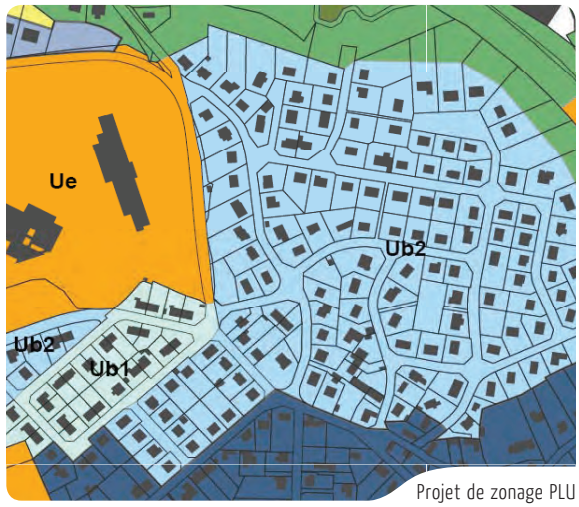

Projet de zonage PLU

Le FISAC dynamise les commerces de notre ville...

La ville de Quimperlé a engagé une politique volontaire de redynamisation de son commerce de proximité et dans le cadre des travaux prévus pour l'aménagement de la place Charles de Gaulle, l'Union Commerciale peut bénéficier d'une aide du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC), afin d'organiser des animations. En novembre 2012, un dossier a été élaboré entre la CCI, la Ville et l'Union Commerciale afin de permettre à l'UCI de bénéficier de cette aide. Le FISAC concourt notamment à l'organisation de trois opérations : Fashion show et Pop-up store challenge, « jouez avec les commerçants » lors de la semaine du jeu et la création d'un site Internet de l'UCI.
Par ailleurs, la Ville intervient financièrement pour la rénovation des vitrines et des enseignes (dispositif en place depuis de nombreuses années). Les travaux sont subventionnés à hauteur de 20 % du coût HT des travaux plafonnés à 5 000 € TTC de travaux. La coloriste conseil de la Ville prodigue gratuitement des conseils lors de ses permanences une fois par mois sur rendez-vous au pôle urbanisme.

Enfin, il est prévu de mettre en place une aide (cf p.7) pour la mise en accessibilité des commerces : la Ville et le FISAC interviendraient à hauteur de 20 % (soit 10 % chacun), les 80 % restant sont à la charge du commerçant. Les crédits étant budgétés dans le cadre de la politique commerciale de la Ville, les dossiers pourraient aboutir rapidement, et permettre ainsi d'offrir aux rues quimperloises une nouvelle jeunesse.

Faites des économies d'énergie

Cette année, la semaine du développement durable (du 1er au 7 avril) est placée sous le signe de la transition énergétique, en phase avec le débat lancé par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

La transition énergétique, qu'est-ce-que c'est ?
C'est aller vers un modèle énergétique qui permette de satisfaire de manière durable, équitable et sûre, pour les hommes et leur environnement, les besoins en énergie des citoyens et de l'économie française dans une société sobre en énergie et en carbone. Concrètement, il faut faire des économies d'énergie, optimiser nos systèmes de production et utiliser le plus possible les énergies renouvelables.

L'énergie, nécessaire à tous les domaines de la vie quotidienne, devient de plus en plus chère, rare et polluante. Un nouveau modèle de production et de consommation doit émerger.
En adoptant des trucs et astuces pour faire des économies d'énergie chez soi (autant d'idées précieuses pour son portefeuille que pour la Planète !), chacun peut, à son échelle, optimiser sa consommation. En voici quelques exemples :

L'eau...

- Installez des mousseurs sur vos robinets,
- Équipez-vous de robinets thermostatiques,
- Rincez la vaisselle à l'eau froide,
- Préférez le lavage en machine de la vaisselle qui consomme moins d'eau qu'à la main,
- Installez un récupérateur d'eau de pluie,
- Pensez-y : l'eau de cuisson des œufs, légumes, etc... peut vous servir à arroser vos plantes. Cette eau, plus grasse leur sera bénéfique !
- Équipez vos toilettes d'une chasse d'eau à deux volumes et/ou installez un sac ou une bouteille remplie d'eau dans le réservoir des toilettes,
- Installez un économiseur d'eau sur votre pommeau de douche....

Le chauffage...

- Fermez les portes des pièces les moins chauffées,
- Installez des rideaux épais et/ou des volets à l'ensemble de vos fenêtres et portes fenêtres,
- Refermez la trappe de votre cheminée après chaque utilisation,
- Fermez vos volets pour garder la chaleur de votre logement en hiver et préserver la fraîcheur en été,
- Assurez-vous que vos rideaux ne pendent pas devant vos radiateurs,
- Coupez la VMC si vous partez plus de 4 jours,
- Ne dépassez pas 19°C pour les pièces à vivre,
- Équipez les radiateurs hydrauliques de vannes thermostatiques qui permettront de régler la température en fonction de la pièce,
- Évitez d'utiliser des radiateurs d'appoint.

L'électricité...

Dans la cuisine :

- Laissez complètement refroidir vos aliments et couvrez-les avant de les mettre au frais,
- Réglez votre réfrigérateur à 5°C et votre congélateur à -18°C : vos aliments seront correctement conservés sans gaspiller d'énergie,
- Utilisez systématiquement un couvercle lorsque vous cuisinez, cela vous permettra d'économiser environ 25 % d'énergie.

Et ailleurs :

- Renseignez-vous sur la démarche ÉcoWatt, qui incite les Bretons à modérer leur consommation d'électricité, le matin et entre 18h et 20h par un système d'alertes (rendez-vous sur www.ecowatt-bretagne.fr),
- Installez des prises multiples avec un bouton on-off afin de couper les appareils en veille,
- Débranchez vos chargeurs s'ils ne sont pas utilisés,
- Ayez le réflexe d'éteindre toutes les lumières lorsque vous sortez d'une pièce,
- N'utilisez pas de lampes halogènes, elles consomment énormément.

Si vous avez adopté, au quotidien, d'autres gestes qui vous permettent d'économiser l'énergie, n'hésitez pas à les partager sur le site de l'agenda 21 de Quimperlé www.agenda21-quimperle.fr, rubrique « vos idées pour l'agenda 21 ».

À noter donc

- **Un guide recensant de nombreux éco-gestes sera mis à disposition de tous les Quimperlois avant l'été en différents points de la Ville (mairie, médiathèque...).**

La Ville vous aide à financer vos projets

La municipalité s'est elle aussi engagée dans cette démarche avec la mise en place de trois aides financières pour les Quimperlois :

- Une aide de 50 € par m² de panneaux solaires (plafonnée à 300 €) aux propriétaires de leur logement pour toute installation d'un chauffe-eau solaire individuel.
- Une aide de 25 € pour l'achat d'un récupérateur d'eaux de pluie d'une capacité de 300 à 500 litres et 40 € pour une contenance comprise entre 500 et 1000 litres
- Une aide de 100 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

▶ Pour plus d'information 02 98 96 39 47 ou rendez-vous sur le site www.agenda21-quimperle.fr

Le Tour de Bretagne cycliste arrive à Quimperlé

Quimperlé se prépare à accueillir les meilleurs espoirs du cyclisme international avec l'arrivée du 47e Tour de Bretagne, le 1er mai prochain.

Le Tour de Bretagne de cyclisme a choisi la cité quimperloise pour sa ligne d'arrivée. Cette 47e édition s'élancera de Sainte Anne d'Auray le 25 avril et s'achèvera le mardi 1er mai à Quimperlé après plusieurs étapes bretonnes. Les organisateurs attendent de nombreuses personnes dans les rues de la ville pour soutenir et encourager les cyclistes en lice.
L'arrivée des premiers coureurs de cette dernière étape, longue de 141 kilomètres, est estimée à 15h45 par les organisateurs. Avant de franchir la ligne d'arrivée rue du Couëdic, les coureurs devront réaliser six tours d'un circuit de 8,2 kilomètres sur les routes vallonnées du paysage quimperlois.
www.tourdebretagne.fr

Une course d'attente

Le jeune public pourra patienter avec une course d'attente proposée aux cadets par l'UCQ entre 12h et 13h30. Renseignement et inscription auprès de René Cariou au 06 85 42 44 46.

Raid des Moulins : rendez-vous le 9 juin 2013

Pour cette nouvelle édition, la formule est inchangée : le secret reste entier et sera dévoilé aux équipes et au public à la dernière minute. Cette année encore, les organisateurs tenteront de vous faire vivre un Raid des Moulins inoubliable en vous concoctant deux parcours au choix : le circuit Aventure de 40 km ou le circuit Expert de 65 km. Une façon originale de découvrir la ville et la richesse de l'arrière-pays Quimperlois. Même principe que les années précédentes, il est possible de s'inscrire dans la limite des 150 places disponibles. Après le départ, des cartes seront distribuées au public, partenaires et médias pour suivre les raideurs. L'arrivée et la remise des prix auront lieu quai Brizeux.
Inscription sur www.raiddesmoulins.com

Le Club de Course d'Orientation de Lorient (COL) organise le 8 mai prochain, de 10h à 16h en forêt de Toulfoën, une journée d'entraînement et de perfectionnement à la course d'orientation. Inscriptions et renseignements au 06 75 70 56 60 ou af.coniel@orange.fr

Troll de Raid

L'épreuve est réservée aux jeunes scolarisés en 6e et 5e à Quimperlé et les invite à la découverte des sports de pleine nature. De 9h à 12h30, les binômes s'affrontent dans des épreuves d'escalade, de tir à l'arc et canoë. Remise des prix à 12h30, quai Brizeux.

▶ Inscription auprès du service Jeunesse, Sports et Vie Associative, à l'espace Kerjégu. Participation de 10 € par binôme. Renseignements au 02 98 96 37 32

Départemental de pétanque

La cité quimperloise et tous les passionnés de pétanque se tourneront prochainement vers les championnats départementaux de pétanque qui se dérouleront à Quimperlé les 20 et 21 avril.
Avec les 384 meilleurs joueurs et 200 meilleures joueuses du département, Quimperlé sera le théâtre d'une compétition sportive de grande qualité.
Les qualifiés se donneront rendez-vous aux championnats de France qui se dérouleront les 7, 8 et 9 septembre 2013 à Beaucaire (30) pour les femmes et les 29 et 30 juin à Béziers pour les seniors.

Souhaitons bonne chance à nos Coqs pétanqueurs !

Finale du championnat de France de ring canin

La ville de Quimperlé va accueillir pour la 1ère fois les finalistes du championnat de la Coupe de France ainsi que la Coupe des Clubs.

© finalering2013.fr

Il s'agit de l'évènement sportif de grande ampleur dans le monde cynophile. Toutes les meilleures équipes nationales maître-chien se sont données rendez-vous les 28, 29 et 30 juin au stade Jean Charter afin de concourir pour remporter le titre de champion de France. Cette discipline typiquement française est reconnue comme étant la plus complexe au monde et demande au chien, non seulement une capacité d'initiative dans un cadre strictement règlementé, mais une grande endurance puisqu'il doit exceller en obéissance, en sauts, en rapport d'objets et en mordant sportif sur un parcours défini.

Mais le chien n'est pas le seul à concourir puisqu'il forme une véritable équipe avec son maître et surtout il doit y avoir une complicité étroite entre les deux acolytes.

Triathlon de Quimperlé

© Kemperle Triathlon

Les triathlètes prendront le départ de la prairie Saint Nicolas le 22 juin 2013 à 17 h, pour une triple dose sportive : 1500 m de natation, 40 km à vélo et 10 km de course à pied. Une édition une nouvelle fois placée sous le signe du dépassement de soi avec de nombreux courageux qui viendront tenter l'aventure. Un classique pour certains, un nouveau défi pour d'autres, mais pour tous, une expérience abordée avec appréhension, mais surtout avec beaucoup d'enthousiasme.

À noter donc

Réservez votre journée et votre soirée, il ne manquera pas d'eau une fois de plus, grande marée en perspective...

Fête du cheval à Kervidanou

Le 16 juin, le cheval sera mis à l'honneur avec la traditionnelle Fête du cheval, proposée par le comité des courses hippiques de Quimperlé. De nombreuses animations seront proposées pour l'occasion sur le stade Alexis Toulliou de Kervidanou, transformé en véritable hippodrome : courses hippiques, sauts d'obstacles, balades en calèche, initiation au poney... Chaque année cette manifestation attire plus d'un millier de spectateurs, il devrait en être autant pour cette nouvelle édition.

▶ Il sera possible de se restaurer sur place.

13e édition du tournoi national de badminton à Quimperlé

Le tournoi national de Quimperlé fera place à sa 13e édition, les 27 et 28 avril prochains. Les meilleurs badistes français s'affronteront sur les terrains des Cordiers et de Kerneuzec. Cet évènement majeur pour le Badminton Club Kemperle accueillera les catégories Elite A, B, C de D1 et D2 en simple, double et mixte.

Souvent pratiqué comme simple loisir, le badminton est un sport de haut niveau, géré par une fédération nationale qui propose de nombreuses compétitions jusqu'aux championnats de France toutes catégories.

▶ Ce temps fort sera marqué d'une soirée à la salle du Coat-Kaër.

Mada-Breizh construit des écoles aux enfants malgaches

Depuis 2005, l'association Mada-Breizh œuvre pour la scolarisation des enfants de la région rurale d'Antsirabé à Madagascar.

L'association quimperloise présidée depuis près d'un an par Guy Douville s'investit sans relâche dans la collecte de journaux et de téléphones portables dans un objectif bien précis : soutenir et aider matériellement et financièrement des projets liés à la scolarisation des enfants malgaches et apporter sur place le fruit de leur travail. Six tonnes de journaux sont collectées en moyenne chaque mois par la vingtaine de bénévoles qui compose l'association. Cela fait aujourd'hui 8 ans que ce travail de collecte s'effectue au quotidien.

Un projet d'envergure pour 2014

Et si Mada-Breizh travaille actuellement sur le projet de construction d'un lycée, l'association n'en est pas à son coup d'essai. En 2008, avec les financements récoltés, une extension a été réalisée dans une école primaire de Masinandraina, puis en 2011, deux classes à destination des collégiens d'Antasahamalaza ont pu être bâties. A ce jour ces deux projets ont déjà permis de scolariser 150 enfants.

Mada-Breizh poursuit son œuvre avec une collecte au Carrefour Market tous les trimestres, vous pouvez également suivre l'actualité de l'association et de ses bénévoles sur le blog. Les personnes désireuses de soutenir l'association peuvent se présenter aux permanences qui se tiennent tous les samedis matins de 10h à 12h, au 71 rue du Lézardeau à Quimperlé.

Pour toute demande de renseignement, 06 82 00 71 21 ou par mail mada-breizh@orange.fr

Don à la Ville en l'honneur du devoir de mémoire

Guy Savin transmet ses mémoires à la Ville.

Résistant et ancien maire de Quimperlé, Guy Savin vient de remettre aux archives municipales des documents évoquant la période de la Résistance à Quimperlé et dans son pays. Ces documents, auparavant passés par les mains de deux maquisards avant d'arriver dans celles de ce dernier résistant du secteur, reviennent aujourd'hui à la « postérité ». Au cours d'une cérémonie officielle à laquelle ils étaient nombreux à avoir répondu présents, Guy Savin a remis ces précieux documents au Maire et a invité « d'autres » à suivre ce geste symbolique.

L'Union Bretonne des Combattants (UBC)

La section locale de l'Union bretonne des combattants, qui regroupe les adhérents de Moëlan et de Quimperlé, continue d'être présidée par Guy Savin. Cette association, qui a pour vocation d'assurer une présence lors des cérémonies commémorant la mémoire des combattants tombés pendant les conflits du XXe siècle, s'est dernièrement réunie pour son assemblée générale annuelle. Ce rassemblement a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de voir son bureau reconduit.

Les Anciens du Maquis : l'association tire sa révérence

L'association des Anciens du Maquis a récemment tenu sa dernière assemblée générale et a dû se prononcer sur sa dissolution. Cette association s'est éteinte et sera, sans doute, suivie par d'autres. Composée en grande partie par d'anciens résistants, l'association a vu son nombre d'adhérents diminuer et les possibilités d'actions s'amoindrir avant d'entreprendre sa liquidation. Les Anciens du Maquis auront assuré le devoir de mémoire en participant notamment aux différentes commémorations et manifestations patriotiques.

Trésors du Moyen-Age

En ces temps d'élaboration et d'explication des budgets, n'oublions pas, en rappelant la découverte de quelques trésors au Moyen-Age, la valeur historique des monnaies et les renseignements fournis sur l'histoire de notre cité.

Monnaies de Jean IV de Montfort

Le trésor de Liminec (Rédéné)

Trouvé en 1876, il rassemble plus de 500 monnaies, essentiellement datées de la deuxième moitié du XIIe siècle. Il a été caché vers 1202/1213, à une époque de troubles et de guerres entre Jean Sans Terre Plantagenêt, roi d'Angleterre et seigneur de la moitié occidentale du royaume de France et Philippe-Auguste ; la Bretagne est alors un enjeu entre les deux souverains.

Dinar en or d'Espagne d'Abu Yaqub Yusuf (1184 - 1199)

Si la majorité des monnaies sont des monnaies bretonnes, il y aussi des monnaies de tout l'ouest de la France et surtout des monnaies anglaises, une monnaie écossaise et 50 dinars arabes en or (soit le 3e rang des trésors de cette monnaie en France) ; pour l'historien Yves Coativy, le trésor a été amassé par un marchand quimperlois qui se livrait au commerce international sur tout le littoral atlantique. Le dynamisme du port de Quimperlé dès le XIIe siècle (soit un siècle seulement après la formation d'un noyau urbain autour de la nouvelle abbaye) est confirmé par les écrits d'Idrisi ; ce savant arabe né en 1099, devenu ensuite conseiller du roi normand de Sicile, a écrit une description géographique du monde connu au milieu du XIIe siècle, donc de la Bretagne côtière aussi. Quimperlé (Kemberlik) y est cité comme un port important et la ville qualifiée « d'endroit remarquable par ses marchés et son industrie ». Une partie de ce trésor a été acquise par le maire de Quimperlé et historien Audran.

A Quimperlé même, la trouvaille en 1884 d'un autre trésor contenant à côté de monnaies féodales et anglaises, des monnaies d'or arabes et datant de la même période conforte ces conclusions.

Au XIVe siècle, d'autres trésors sont découverts ; ils comprennent plusieurs monnaies d'or royales, prouvant la reprise de la frappe d'or par le roi de France dès la fin du XIIIe siècle ; la Bretagne suivra une cinquantaine d'années plus tard.

Les trésors du Trévoux (1322/1328), une trentaine de monnaies d'or, de Quimperlé, 13 écus d'or de Philippe VI (1337-1350), de Riec, enfoui entre avril 1340 et novembre 1341, qui compte au total 642 pièces, et celui de Mellac, 27 monnaies d'or, traduisent à la fois la prépondérance des monnaies royales (en or) et un nouveau cycle de guerres, avec le début en 1341 de la Guerre de Succession de Bretagne opposant Jean de Montfort et son fils, le futur Jean IV, soutenu par le roi d'Angleterre à Charles de Blois soutenu par le roi de France.

On sait que Quimperlé était montfortiste. Un atelier monétaire (émettant notamment des monnaies anglaises) y fonctionnera de 1342 à 1364.

En 1342, les partisans des Montfort l'emportèrent sur Louis d'Espagne, au service de Charles de Blois, à Roscasquen. Selon Yves Bellancourt, un « trésor » datant de cette époque aurait été trouvé à Kervavéon. La victoire d'Auray en 1364 met fin à la guerre et donne le duché à Jean IV.

En guise de conclusion, débordons la période en signalant la découverte au Coat-Kaër, en 1985, d'**un doublon d'or de Philippe II d'Espagne**, témoignage ici encore d'une guerre, celle de la Ligue. Les Ligueurs quimperlois avaient pu accueillir un corps expéditionnaire espagnol installé à Blavet (le futur Port Louis) et intervenant jusque la presqu'île de Crozon entre **1590 et 1598**.

AP.

Bibliographie :

Y. Bellancourt, Rédéné, 276p, 1988
Y. Coativy, La monnaie des ducs de Bretagne, 456p, 2006

Une Bretagne de papier avec Bernard Jeunet

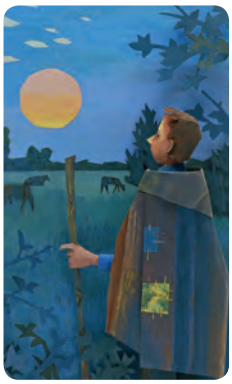

Chaque jour, entre le moment où la lumière investit son minuscule atelier, Bernard Jeunet s'installe au milieu d'un monticule de copeaux de soie, papier kraft, bouts de journaux, cartons divers. De cette matière première (faite de récupération), il puise un fragment coloré qui l'inspire, il le plie, le découpe, l'assemble à d'autres sur une silhouette de fil de fer galvanisé et la magie s'installe. Ces figurines de papiers froissés constituent un fragile défi poétique à notre monde numérique toujours plus pressé.

Homme de mots, féru de littérature, il est surtout connu comme illustrateur. Il a publié une vingtaine d'albums à l'Ecole des Loisirs, au Seuil Jeunesse et aux Editions Bayard, et il est aussi l'un des pourvoyeurs d'imaginaire de la revue Bretagne Magazine. La Médiathèque de Quimperlé expose une sélection d'illustrations en papier sculpté parues au fil des mois entre les pages de ce bimestriel.
Paysages, personnages, scènes de genre et natures mortes sont réunies ici, dressant le portrait tour à tour drôle ou tendre d'une Bretagne de Papier.

▶ Du 16 avril au 15 juin 2013. Entrée libre, aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

« Expédition Paddock » par le groupe Tango Sumo

Expédition Paddock nous plonge dans un passé amer, patrimoine ineffaçable de l'histoire des hommes dont nous portons tous une petite part. Cinq hommes, cinq lits. Le lit comme élément central de la chorégraphie devient tour à tour castelet, mur, cage, tranchée, guérite ou perchoir... offrant aux danseurs la possibilité d'utiliser leur langage circassien. Chorégraphies hallucinées, prouesses physiques, les danseurs acrobates inventent une danse furieuse où s'entremêlent cascades, acrobaties décalées, chants et musique de ferraille... Un univers proche de la folie où l'humour est cependant omniprésent.

En première partie, restitution du travail des élèves du collège Jules Ferry qui ont participé à des ateliers avec Tango Sumo sur deux ans dans le cadre des projets danse initiés depuis 2004 par la Ville de Quimperlé.

Spectacle pour tout public proposé à la salle du Coat-Kaër le vendredi 19 avril à 20h30.

▶ Tarifs : moins de 18 ans : 3 € - location adultes : 8 € - guichet adultes : 15 € - demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants : 5 € - location : office de tourisme 02 98 96 04 32.

Elise Caron, Denis Chouillet et l'ensemble Nautilis en quartet

L'ensemble Nautilis est une référence du jazz actuel, il se produit régulièrement en Bretagne, où il est basé, et accompagne de nombreux projets pédagogiques sur le territoire, contribuant à diffuser largement cette musique.

Quatre membres de l'ensemble partageront la scène, en toute complicité, avec la chanteuse Elise Caron (auteur-compositeur), une grande dame de l'impro qui est aussi comédienne, et le pianiste-compositeur Denis Chouillet. Six fortes personnalités vont mêler leurs talents, leurs énergies, au service du Jazz. En première partie courte restitution du travail des élèves du Conservatoire qui ont participé à des ateliers au cours de l'année scolaire.
Quartet Nautilis : Christophe Rocher (clarinettes), Frédéric Briet (contre-basse), Nicolas Péoc'h (saxophone), Nicolas Pointard (batterie).
Le vendredi 24 mai à 20h30, salle du Coat-Kaër.

▶ Tarifs : moins de 18 ans : 3 € location adultes : 8 €
guichet adultes : 15 € - demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants : 5 €
location : office de tourisme
02 98 96 04 32.
www.ensemble-nautilus.org

Des donneurs de leçons peu crédibles

Jusqu'alors, l'opposition nous reprochait une insuffisance d'investissements et la hausse des impôts de 2009, (suite à l'audit), aujourd'hui c'est l'inverse et elle essaie de discréditer notre gestion pour 2013, incapable qu'elle est réellement de nier les bons résultats obtenus en matière de désendettement et de maîtrise des dépenses.

Au regard de son bilan, l'opposition est pourtant assez mal placée pour nous donner des leçons de gestion. Elle critique la somme des programmes d'investissements prévus et oublie les subventions pour noircir le tableau ; l'opposition se garde bien surtout de faire des propositions ! C'est facile de s'opposer systématiquement !

Mais des élus responsables doivent prendre en compte que ces programmes seront à faire, quel que soit la municipalité, mais en pouvant en adapter le calendrier à un contexte changeant.

De même, l'opposition fait un tableau apocalyptique de la baisse de la Taxe d'habitation (TH)... tout en la votant.

Comprenne qui pourra ! Peut-être est-elle gênée que la hausse des impôts 2008-2013 soit désormais inférieure à celle de 18% de 2001 à 2008 ? Et elle fait la proposition démagogique d'une baisse du prix de l'eau -un des plus bas du département- alors que le budget de l'eau ne permet le remplacement des canalisations qu'à un rythme centennal !
Cette baisse de la TH, toute limitée qu'elle soit, marque en fait la volonté courageuse des élus de s'obliger à gérer encore mieux tout en préservant la qualité des services publics ; elle va aussi dans le sens d'un rapprochement fiscal au niveau de la Cocopaq et surtout elle tient compte de la gravité des impacts sociaux de la crise.

Les élus de la majorité

Oui à la baisse d'impôts. Non à l'électoralisme !

Lors du débat d'orientations budgétaire du 30 janvier, la municipalité a annoncé 25 millions d'euros d'investissements pour la durée du prochain mandat 2014-2020 et pas moins de 6 959 964 € cette année. Du jamais vu à Quimperlé !

Ces investissements vont imposer inéluctablement une nouvelle hausse des impôts à minima de 10 à 15 % dès 2015 ou 2016. Pourtant, le 6 mars, le maire annonce une baisse du taux de la taxe d'habitation de 0,5 % ! Alors quel crédit porter à une municipalité qui augmente les impôts sous prétexte de quasi faillite des finances municipales pour les baisser ensuite tout en prévoyant d'énormes dépenses ?

Notre réponse est simple : aucun. Cette mesure a une visée purement électorale. Elle aura qui plus est un impact minime : en moyenne 13 € par habitation alors qu'en 2009 et 2011 l'augmentation a été respectivement de 68 et 38 €. Et elle ne bénéficiera pas aux contribuables les plus modestes qui ne s'acquittent pas de la TH. Certes, nous avons voté cette baisse puisque nous nous sommes opposés aux hausses !

Mais nous avons surtout proposé une vraie mesure de justice sociale qui toucherait tous les contribuables. Revenir au prix de l'eau de 2008 soit un euro au lieu 1,14 € actuellement. Une baisse de 30 € pour un foyer de 4 personnes sur la base de 220 m³ d'eau par an. Le budget de l'eau le permet en effet. « On va réfléchir » a promis le maire... Les Quimperlois apprécieront.

Quimperlé demain. Michaël Quernez, Isabelle Baltus, Nadine Constantino, Michel Forget, Daniel Le Bras, David Le Doussal, Cécile Peltier

Culture ou pas culture

Une polémique s'est installée à Quimperlé, le sujet, la prochaine exposition de peinture. Alors que de plus en plus de personnes s'adressent aux associations caritatives, ont des difficultés pour leur quotidien, s'inquiètent pour l'avenir, le maire organise une exposition avec vente de catalogues au prix modique de 35 €, qui va pouvoir se l'offrir ?

Les quimperlois qui se serrent la ceinture tous les jours un peu plus ? Les chiffres divergent, entre 120 et 150 000 €, voire plus. Outre les recettes aléatoires pronostiquées par le maire, le coût pour les quimperlois qui se serrent la ceinture tous les jours un peu plus, la question qui se pose : doit-on aujourd'hui consacrer une partie de l'argent public à un tel événement ? N'y a-t-il pas d'autres priorités ? Pour nous, il ne devrait pas y avoir d'alternative. Oui, la culture est nécessaire à chacun d'entre nous et son accès populaire une nécessité, nous devons nous en saisir, elle nous appartient autant qu'aux aristocrates de la république. Quimperlé n'est pas que du folklore et des paysages de carte postale.

Mettre en valeur la cité dans une exposition de ce type c'est aussi mettre en valeur le Quimperlé, ville historiquement industrielle, son histoire, sa culture, ses artistes. Alors oui, pour une exposition pour tous, accessible à tous, décidée par les quimperlois, gratuite et pédagogique. Non à un événement pictural voulu par quelques-uns et dont la visée est plus mercantile que réellement culturelle.

Eric Rudwill, Conseiller Municipal de la Vraie Gauche, Porte-Parole du NPA

Agenda ▸ Deiziataer

© Enrique Marin

Avril

Lundi 8 : « Monthy Python – La vie de Brian », 20h30 au cinéma La Bobine

Mardi 9 : Spectacle Desayuno fragil, 15h au Coat-Kaër

Jeudi 11 et vendredi 12 : Don du sang, Coat-Kaër

Vendredi 19 : Spectacle Expédition Paddock, 20h30 au Coat-Kaër

Samedi 20 et dimanche 21 : Départementaux de pétanque, stade Jean Charter

Samedi 27 et dimanche 28 : Tournoi national de badminton

Mai

Mercredi 1er : Arrivée du Tour de Bretagne à 15h45 à Quimperlé

Mercredi 8 : « Annie Hall », 20h30 au cinéma La Bobine

Lundi 11 : Arrivée des amis de Saint-Jacques

Vendredi 24 : Concert Elise Caron, Denis Chouillet et l'ensemble Nautilis en quartet, 20h30 au Coat-Kaër, avec, en première partie l'Atelier jazz du Conservatoire de Kemperlé

Dimanche 26 : Pardon de Lothéa

Juin

Samedi 1er : Foulées Quimperloises, Saint-Nicolas

Dimanche 9 : Défilé, spectacle des cercles de l'Aven

Dimanche 9 : Raid des Moulins

Mercredi 12 : « Une histoire de loup ! » Conte illustré par les élèves pianistes du Conservatoire de Quimperlé, 16h et 20h, Médiathèque

Dimanche 16 : Fête du cheval, stade Alexis Toulliou

Dimanche 16 : Journée du patrimoine de Pays, visites commentées de l'abbaye Sainte-Croix

Mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 : Don du sang, Coat-Kaër

Vendredi 21 : Fête de la musique

Samedi 22 : Triathlon de Quimperlé, départ 17h à la prairie Saint Nicolas

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 : Finale Ring canin, stade Jean Charter

Expositions

Du 16 avril au 15 juin : Papiers sculptés de Bernard Jeunet, Médiathèque

Du 17 mai au 25 août : Le grand cirque d'Enrique Marin, au Présidial

Du 1er juin au 29 septembre : Lagny et Le Merdy, Maison des Archers

Du 25 juin au 31 août : Autour du cachalot, Médiathèque

Du 29 juin au 13 octobre : Un siècle de peinture à Quimperlé (1850-1950), à la Chapelle des Ursulines

Vie citoyenne

Vendredi 12 avril : Quartier nord, 20h

Mardi 16 avril : Quartier centre, 20h

Mardi 7 mai : Quartier ouest, 20h

Vendredi 17 mai : Quartier sud, 20h

Mardi 14 mai : Quartier est, 20h